

## 2 Débats

## Relève scientifique: en finir avec la précarité

OPINION

Dans une récente prise de position parue dans *Le Temps* (le 27.09.2021), des professeur.e.s d'université suisses soutiennent la pétition des associations du corps intermédiaire, qui a été déposée auprès de l'Assemblée fédérale le 8 octobre. Celle-ci condamne la précarité dans laquelle se trouve depuis trop longtemps la relève scientifique en Suisse et demande la création de postes stables, laquelle serait principalement financée par une diminution du budget du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Cette précarité est réelle et doit enfin trouver une réponse, mais la solution proposée pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. J'expose ici pourquoi et propose d'autres solutions, plus durables.

Comme l'écrit dans un article de la NZZ (paru le 20.07.2021) Caspar Hirschi, l'un des principaux animateurs d'une initiative précédente sur la relève, le diagnostic de cette précarité est ancien et rien d'efficace n'a été entrepris pour y remédier depuis des décennies. Il n'est pas normal en effet que 80% du personnel scientifique de ce pays soit aujourd'hui engagé sur des contrats à durée déterminée et se trouve généralement dans une situation de longue précarité, pendant et surtout après la thèse de doctorat. En Suisse, il y a deux systèmes mal articulés: celui de la recherche, qui emploie en grand nombre des doctorant.e.s s'engageant dans une carrière scientifique sur des contrats temporaires, et celui de l'enseignement supérieur dans les hautes écoles, qui offre de rares possibilités d'emplois stables, partant, de carrières académiques. Le système de la recherche s'est beaucoup développé ces deux dernières décennies, en raison notamment d'une pression exercée sur les chercheuses et chercheurs pour qu'elles/ils obtiennent des fonds

de recherche. Cette croissance de la recherche a produit beaucoup de docteur.e.s et contribué à gonfler ce qu'on appelle la «bulle des postdocs» (Horizons, no 118, 09.2018). L'évolution du système de l'éducation supérieure et de ses emplois est, pour sa part, principalement indexée sur le nombre d'étudiant.e.s, qui a crû de façon nettement moindre au cours de la même période. La bulle de postdocs hautement qualifié.e.s, dont seule une petite minorité trouve ensuite un poste académique en Suisse, est le résultat du décalage entre ces deux systèmes. Et, naturellement, l'insatisfaction de la relève s'accroît proportionnellement à la croissance de ce décalage. Si j'expose la situation ainsi, en termes de systèmes mal articulés, c'est précisément parce que des raisonnements portant sur la précarité de la relève comme problème systémique manquent cruellement, autant du côté des partisan.e.s du statu quo que des partisan.e.s d'une réforme.

Pour les partisan.e.s du statu quo, les indicateurs, autant en termes de productivité de la recherche que d'innovation, montrent que le système suisse est performant et que la compétition mène à l'excellence. Parmi celles et ceux-ci, certain.e.s se préoccupent de cette bulle postdoc; d'autres s'en préoccupent très peu et sont plus ouvertement darwinistes: arguant que «seul.e.s les meilleur.e.s doivent survivre dans le système académique». Du côté des partisan.e.s d'un changement de fond, la solution proposée est la même depuis plusieurs années: la création de postes stables dans les hautes écoles. Les associations du corps intermédiaire proposent cette fois un point supplémentaire: le financement de ces postes par une augmentation des contributions de base de la Confédération aux hautes écoles, compensée par une diminution du financement du FNS. Dans cette solution,



OLA SÖDERSTRÖM  
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
ET ANCIEN MEMBRE DE LA PRÉSIDENTIE  
DU FNS (2017-2020)

les deux systèmes sont liés, mais d'une manière peu viable et problématique.

Cette solution pose en effet au moins trois problèmes. Le premier est qu'un prélèvement dans les ressources du FNS conduirait inévitablement à une diminution importante des taux de succès des projets soumis au FNS, taux déjà en diminution ces dernières années. Le système de la recherche riche et créatif en Suisse, s'en trouverait fortement affaibli et de nombreux très bons projets ne seraient plus financés. Le deuxième problème est la création de postes dédiés à la recherche dans les hautes écoles: une sorte de «CNRS helvétique» mais sans

**Encore faut-il cesser de proposer la carrière académique comme seul horizon professionnel, accompagner ces trajectoires et visibiliser les compétences de cette relève**

la structure de laboratoire et les financements des frais de recherche du CNRS français. Il est dès lors douteux qu'une recherche de qualité puisse être produite dans ces conditions. Le troisième et principal problème c'est que cette solution ne répond qu'aux besoins d'une génération de jeunes chercheuses et chercheurs. Si l'on prélevait, disons, 300 millions au budget annuel du FNS (sur un peu plus d'un milliard actuellement) pour créer des postes stables, environ 3000 postes pourraient être créés dans les hautes écoles. Dans cette hypothèse, soit on en reste là et on ne «sauve» qu'une génération de chercheuses et chercheurs de la précarité, bouchant l'accès au système pour les générations suivantes, soit on continue chaque année, ou tous les quatre ans, à créer des postes en vidant les caisses du FNS, ce qui ne me paraît pas être le projet des pétitionnaires.

La solution proposée n'est donc pas durable et articule mal ces deux systèmes. D'autres mesures me semblent mieux à même de répondre au problème. Il s'agit d'abord de réduire la contribution du FNS au gonflement de la bulle des postdocs sans emploi, non pas en réduisant son budget, mais en privilégiant, comme dans d'autres pays, l'emploi de post-doctorant.e.s plutôt que de doctorant.e.s dans les projets de recherche. Pour que cela fonctionne, il faut, d'une part, des solutions pour que cela ne conduise pas à une dépendance à long terme de ces postdocs vis-à-vis de leurs ex-directrices ou directeurs de thèse et, d'autre part, déplaçonner leur durée d'emploi dans des projets du FNS. Ensuite, et je rejoins le contenu de la pétition sur ce point, il s'agit au niveau de swissuniversities, qui chapeaute les hautes écoles suisses, de définir des principes généraux permettant de transformer de façon coor-

donnée la structure des postes dans les hautes écoles, en aplatissant la pyramide afin de créer plus de postes pour la relève. Enfin, il faut rappeler que la relève est scientifique et pas seulement académique, au sens où ces jeunes chercheuses et chercheurs ne trouveront de loin pas toutes et tous un poste au sein des hautes écoles, même si des postes sont créés avec la solution proposée par les pétitionnaires. Ces personnes très qualifiées vont poursuivre en majorité leur parcours dans l'économie privée, l'administration publique ou la société civile. Et c'est une bonne chose, car elles contribuent ainsi à la qualification du travail en Suisse, qui est l'un de nos atouts majeurs. Encore faut-il cesser de leur proposer la carrière académique comme seul horizon professionnel, accompagner ces trajectoires et valoriser les compétences de cette relève, à ses propres yeux et auprès de leurs potentiels employeurs. Il faut pour cela notamment mettre en place un réel système de mentorat au sein des hautes écoles suisses, qui est aujourd'hui absent ou inexistant en Suisse. Sur ce point, le Graduate Campus mis en place dans les universités de Lausanne et de Genève peut constituer une initiative à développer et à généraliser sur le plan national.

Comme les pétitionnaires et mes collègues qui soutiennent leur solution, je pense qu'il faut enfin donner une réponse efficace au problème de la précarité de la relève scientifique suisse. Cependant, la mise en place des trois mesures proposées ci-dessus et d'autres à imaginer qui tiennent compte du système recherche-éducation dans son ensemble seront mieux à même de mener à des réponses à la fois plus durables et préservant mieux la force de la recherche en Suisse, que la solution qui est actuellement sur la table. ■

## A quand la récusation du docteur honoris causa Benito Mussolini?

OPINION

L'exposition au Musée historique de Lausanne, en cours jusqu'en janvier 2022, nous présente l'histoire de l'immigration italienne ces cent cinquante dernières années. On y trouve de nombreuses photos et portraits d'immigrés confrontés à des conditions de travail et de vie souvent difficiles (je revis mes grands-parents piémontais venus avant la Première Guerre à Lausanne), des objets de la vie quotidienne (les cafetières, le verre de Cinzano) et des rappels de luttes politiques (initiatives Schwarzenbach en 1970, «Etre solidaires» en 1981). On y voit aussi la construction du pont Chauderon il y a plus d'un siècle, les rues du centre-ville entre belle animation et mauvaises conditions de logement ainsi que la joie «azzurra» lors de la victoire au Championnat du monde de football en 1982. Intéressant. Important.

Et puis – stupéfaction –, on y découvre aussi une affiche de l'Université de Lausanne décernant en 1937 «le grade de docteur ès sciences sociales et politiques – doctorat honoris causa – à Benito Mussolini, ancien étudiant à la Faculté de droit, pour avoir conçu et réalisé dans sa patrie une organisation sociale qui a enrichi la science sociologique et qui laissera dans l'histoire une trace profonde». Sic. Quelle «trace profonde»? Le fascisme, l'invasion de l'Ethiopie, le soutien à Franco en Espagne en 1936 et la Deuxième Guerre mondiale. Le choc. Sans commentaire de l'exposition, sauf une allusion à la sensibilité fasciste des milieux vaudois en lien avec la construction de la Casa d'Italia en 1933.

Benito Mussolini a vécu en Suisse de 1902 à 1904 et n'a fréquenté que quelques



MARIO CARERA  
PÉTIL-FILS D'IMMIGRANTS PIÉMONTAIS  
À LAUSANNE

**Plutôt qu'à la discrétion et aux archives fermées, l'heure politique et académique ne serait-elle pas au débat historique critique?**

mois l'Université de Lausanne sans même y être inscrit, disent certains, et sans laisser aucune trace académique. De retour au pays, après avoir créé le Parti national fasciste et un an après la marche sur Rome, il devient président du Conseil du Royaume italien en 1922. Sous son autorité, l'Italie devient un régime fasciste à parti unique: pas de liberté de la presse, mairies sup-

primées, peine de mort introduite, droit de grève supprimé, etc. En 1935-1936 – avant la nomination en 1937 de l'Université de Lausanne –, Mussolini dirige personnellement la guerre contre l'Ethiopie, avec armes chimiques et massacres; il est condamné par l'ONU mais proclame la naissance de l'Empire. Dès 1936 aussi, en accord avec Hitler, il soutient activement le général Franco, avec armes et soldats italiens, dans la guerre civile espagnole et en novembre 1936, il annonce la création de l'axe Rome-Berlin. Cela n'a pas empêché une délégation de l'université d'aller à Rome en avril 1937 remettre en mains propres à Mussolini le document-diplôme «Honoris causa».

Une exposition n'est pas un cours d'histoire, ni une analyse politique. Soit. Mais pourquoi présenter cette affiche de l'Université de Lausanne en 1937 honorant le dictateur Mussolini? Comment les autorités politiques lausannoises et italiennes ayant pris la parole au vernissage de la mi-août ont-elles pu ignorer l'affiche de l'université? Comme d'ailleurs votre journal lors de sa présentation de l'exposition dans son édition du 4 septembre.

Plutôt qu'à la discrétion et aux archives fermées, l'heure politique et académique ne serait-elle pas au débat historique critique et à la récusation publique de cette intolérable nomination de ce dirigeant fasciste par les autorités universitaires et politiques lausannoises et vaudoises (le Conseil d'Etat a ratifié la décision académique en 1937)? Au nom de l'amitié avec le peuple italien, de la reconnaissance universitaire, de l'histoire et du respect de l'Etat de droit. ■

## L'historien qui faisait parler les archives de la finance

CONTINUONS LE DÉBAT

FRÉDÉRIC KOLLER  
RESPONSABLE DES PAGES DÉBATS

En 1991, les Documents diplomatiques suisses (DDS), vaste entreprise historique, publient leur volume XIII qui porte sur la période 1939-1940. Lors de la conférence de presse convoquée pour l'occasion, un seul journaliste se pointe: François Gross, pour *La Liberté*. Jean-François Bergier et Marc Perrenoud, les deux historiens responsables de ce volume, devisent ensuite au bistrot: «Il y a pourtant quelques faits dans ces documents qui méritent une plus grande attention du public et de quoi susciter des recherches.» L'anecdote était évoquée vendredi au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel par Marc Perrenoud à l'occasion d'une soirée en son honneur pour son départ à la retraite. Six ans plus tard, en pleine crise dite des «fonds en déshérence», Jean-François Bergier est propulsé à la présidence de la Commission indépendante d'experts Suisse-Seconde Guerre mondiale (CIE), aussitôt renommée «Commission Bergier» par les médias. Sous la pression internationale, la Suisse officielle doit faire un effort de mémoire et défricher ce passé aussitôt enfui après la fin de la guerre. Marc Perrenoud est appelé par Jean-François Bergier pour en être le conseiller scientifique. «Le moment est venu de passer aux actes», explique alors le célèbre professeur au chercheur. En cinq ans, ils vont produire, avec une large équipe d'historiens, un nombre impressionnant d'études qui vont renouveler en profondeur la compréhension du rôle de la Suisse durant ce conflit. L'intérêt public est sans précédent. Ces travaux tombent pourtant à leur tour dans l'oubli, ou presque, par un nouveau déni politique. Jean-François Bergier voyait en Marc Perrenoud son fils spirituel. Par une étrange ironie, ce Neuchâtelois aux identités multiples d'abord intéressé par le récit de «ceux d'en bas» et les mouvements sociaux va se retrouver au cœur des deux entreprises historiques qui vont lever le voile sur «ceux d'en haut» (décisions politiques et économiques): les DDS et la CIE. Un parcours remarquable dont témoigne un livre d'hommage réunissant plusieurs de ses textes. L'occasion de reconnaître enfin à sa juste valeur une précieuse contribution. ■

Marc Perrenoud, *Migrations, relations internationales et seconde guerre mondiale* (Contributions à une histoire de la Suisse au XXe siècle), Editions Alphil, 2021.